

**PROJET DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 25 janvier 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 janvier à 20 heures 00 mn,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15
Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 14
Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 1

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Christine Robin, Estelle Trémoulhéac, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s :

Patricia Dumas donne procuration à Estelle Trémoulhéac

Date de convocation : 19 janvier 2024

Secrétaire de séance : Christine Robin

OBJET : Demande de subvention : enveloppe solidarité – priorité 2

Mme la Maire expose qu'elle souhaite solliciter une subvention auprès du département de la Loire, dans le cadre du fonds de solidarité, pour les projets de travaux de réfection des murs suivants :

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,
SOLLICITE une subvention sur des travaux :

- De réfection des murs pour un montant total de 11 695,85 € HT.

DIT que les crédits sont inscrits au budget 2024,
AUTORISE Mme la maire à faire cette demande de subvention.

La maire
Céline Elie



La secrétaire de séance
Christine Robin

